

Le Maire,




André MANDEMENT

PREMIÈRE JOURNÉE

Les lundi 24 de 10 h heures 00 à 13 heures 00
avril

Observations de M⁽¹⁾

ARCEMS Philippe 162 Av du Pic du Ga 31600 MURET
tel 06 08 76 31 93

le 27 Avril.

Erreur de limite de la ZAC sur le plan PLU.
la partie hachurée n'appartient pas à la zone.
c) est une propriété privée appartenant à M^r ARCEMS
Voici photocopie ceci est le premier plan de
1989 avant l'expropriation le juge ayant tracé le
nouveau plan.

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

Muret – Orientation d'aménagement et programmation

ZAC Porte des Pyrénées



Situation / contexte

69 ha

Le territoire de l'OAP est situé au Sud de Muret, en continuité de l'urbanisation existante entre l'avenue des Pyrénées et la rive Ouest de la Garonne, à proximité immédiate de l'échangeur n° 33 de l'autoroute A64. Cette ZAC est portée par le Muretain agglo. Elle a été initiée par délibération du conseil communautaire du 14 décembre 2000.



HI N° 47

CO 1

HI N° 36

CP N° 5

3

3

CO 3

3

Voie public

L=

<< CADEILLAC >>

CP N°11p

3

CP N°11p

diverses CP n° 18 22 24

CO N°4

CO N°3

CP N°7p

(d'imp. + aléjare)

CP N° 7p

3

AB

[Signature]